



POUR LE GOUVERNEMENT ET LA DROITE, L'INDÉPENDANCE DES MÉDIAS ET LA PROTECTION DES JOURNALISTES NE SONT PAS UNE PRIORITÉ

Les sénatrices et sénateurs du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain (SER) ont défendu une proposition de loi pour renforcer l'indépendance des médias et la protection des journalistes. Ils se réjouissent de l'adoption du texte mais dénoncent l'attitude du Gouvernement qui, allié à la droite sénatoriale, l'a amputé de plusieurs de ses mesures phares, attendues par la profession des journalistes.

Ce devait être une étape significative dans le renforcement de la liberté de la presse. La proposition de loi défendue par le groupe SER avait vocation à contribuer à renforcer l'indépendance des médias, le pluralisme de l'information et à protéger les journalistes, comme la profession l'a réclamé lors des États généraux de l'information. Le Gouvernement, désormais allié objectif de la droite sénatoriale, en a décidé autrement, en supprimant ou en affaiblissant certaines dispositions essentielles.

Parmi les dispositions du texte supprimées par le Gouvernement et la droite :

- **le renforcement du pluralisme, nécessité réaffirmée récemment par le Conseil d'État et l'ARCOM. La suppression de cette mesure est une faute politique majeure pour notre démocratie.**
- **un droit d'agrément donné aux journalistes pour la nomination des directeurs de rédaction** : une avancée pourtant essentielle pour instaurer un climat de confiance dans les rédactions.

Le groupe SER se réjouit néanmoins d'avoir obtenu des mesures de progrès, notamment pour :

- renforcer la **protection du secret des sources des journalistes**
- **renforcer les comités** relatifs à l'honnêteté, à l'indépendance et au pluralisme de l'information et des programmes au sein des médias audiovisuels
- donner un cadre aux **chartes déontologiques** qui accompagnent la signature d'un contrat de travail ou d'une convention entre un journaliste et un média
- renforcer **l'effectivité des droits voisins de la presse et des agences de presse** pour exiger plus de transparence de la part des GAFAM.

La liberté de la presse est toujours un combat. Face aux risques en matière d'indépendance des médias pointés par l'UE, face aux atteintes répétées en matière d'honnêteté et de pluralisme de l'information, face aux pressions croissantes subies par les journalistes, il était temps d'agir. Si nous regrettons que la droite ait affaibli la portée de cette proposition de loi, elle n'en demeure pas moins une première étape importante, amenée à prospérer.

Auteure et rapporteure :



Sylvie Robert
Sénatrice de l'Ille-et-Villaine
Vice-présidente du Sénat